

Élections Professionnelles

Les enjeux du 2^{ème} tour

Paris, le 29 janvier 2014

À l'issue du 1^{er} tour des élections professionnelles de 2014, le paysage syndical à Radio France a été modifié mais les élections ne sont pas terminées : il y a un 2^{ème} tour, dont l'enjeu est la composition des instances et la défense des intérêts des salarié-es dans celles-ci.

La représentativité au 1^{er} tour :

Depuis la loi de 2008, la représentativité des organisations syndicales est basée sur les résultats au 1^{er} tour des candidat-es titulaires au CE, que le quorum (50 % des suffrages valablement exprimés) soit atteint ou non. Les syndicats ayant plus de 10 % des voix sont dits représentatifs et peuvent négocier et signer des accords. Pour signer un accord il faut 30 %, pour le dénoncer 50 %.

Les résultats en région n'ayant pas été invalidés, la direction a mesuré la représentativité nationale en ajoutant les résultats de mai 2013 en région à ceux de janvier 2014 à Paris.

Les nouvelles données :

- la CGT est en tête et confirme sa place de 1^{ère} organisation syndicale avec 23,20 % de voix.
- l'UNSA passe la barre des 10 % et devient représentatif, absorbant au passage la CGC qui avec 0,1 % dans la clé de répartition CGC-UNSA aux élections, ne conserve que son sigle et ses locaux.
- le SNJ ne passe pas les 10 % mais est représentatif (« au titre de sa représentativité acquise dans le collège journalistes », Texto du 23 janvier 2014).

Nous l'avons écrit : la direction a tout fait pour se donner une représentativité syndicale à sa

mesure, avec émergence de petites listes, éparpillement syndical, à un moment où des négociations importantes vont s'ouvrir (Négociations de l'accord collectif, primes de sujétion, heures majorées...) dans un contexte de nouvelles mesures d'austérité imposées par la tutelle à l'audiovisuel public.

L'heure ne doit pas être à la tentation des corporatismes. La crise et les difficultés ont en effet pour conséquence d'exacerber les contradictions et parfois, d'inciter au repli sur soi, dans des secteurs plus petits où la lutte catégorielle paraît plus facile.

Une atomisation des luttes et des revendications peut avoir des conséquences catastrophiques sur les négociations de l'accord collectif à venir.

Les instances à venir :

Si l'enjeu du 1^{er} tour était la représentativité, au 2^{ème} tour c'est la composition et la vie des instances (CE, CCE, DP, CHSCT) qui est concernée. C'est pourquoi ces élections et l'orientation du vote sont essentielles. À Radio France, le paysage syndical vient de s'atomiser un peu plus, avec l'apparition d'un nouveau syndicat représentatif.

L'heure ne doit pas être à l'éparpillement des voix qui donne toujours plus de marges de manœuvre à la direction. Face à des directions unies, les salarié-es ne peuvent se permettre de présenter des forces émietées. Cette situation conduirait certain-es à des alliances sans principe qui dénatureraient le vote des salarié-es.

Il faut que nous manifestions notre force et notre détermination par un vote CGT massif.

Sans compromission ni opportunisme.

En votant CGT vous savez pour qui et pour quoi vous votez !

Les 11 et 12 Février 2014

Votez et faites voter CGT, y compris par correspondance